

## REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA SOMME

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'EST DE LA SOMME

ARRONDISSEMENT DE PERONNE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DATE :

. de la convocation : 21.11.2024

. d'affichage : 21.11.2024

N° de la délibération : 2024-179

NOMBRE DE CONSEILLERS :

. en exercice : 63

. présents : 50

. votants : 56

L'an deux mille vingt-quatre, le 28 novembre, à 18 heures, le Conseil Communautaire de l'Est de la Somme, légalement convoqué, s'est réuni au pôle multifonction de NESLE, sous la présidence de Monsieur José RIOJA, Président.

Etaient présents tous les membres en exercice, à l'exception de MM. ACQUAIRE Alain, BARBIER Marc, BRUCHET Antoine, Mme CHAPUIS-ROUX Elodie, MM. DELVILLE Jean-Pierre, FORMAN Nicolas, Mme GENSE Caroline, MM. GRAVET Jacques, HINAUT Guy, JOLY Vincent, MM. MARTIN Michel, MERESSE Christian, MUSEUX Gérard, RICHARD Jean-Edouard, Mmes VASSEUR Julie, VERGULDEZONE Nathalie,

M. MARTIN Michel avait donné pouvoir à Mme SPRYSCH Aline.

M. MUSEUX Gérard avait donné pouvoir à M. FRIZON Hervé.

M. JOLY Vincent avait donné pouvoir à Mme RIQUIER Julie.

M. RICHARD Jean-Edouard avait donné pouvoir à Mme POTURALSKI Patricia.

Mme VASSEUR Julie avait donné pouvoir à M. DUCAMPS Thomas.

Mme VERGULDEZONE Nathalie avait donné pouvoir à M. ORIER Francis.

M. ACQUAIRE Alain était représenté par M. ZIENTEK Sébastien, suppléant.

Mme GENSE Caroline représentée par Mme GOMBART Sabine, suppléante.

M. GRAVET Jacques représenté par Mme ZURICH Christine, suppléante.

Secrétaire de séance : M. WISSOCQ Jean-Marc

OBJET :

## SUBVENTIONS POUR MANIFESTATIONS CULTURELLES

*Dans le cadre de l'attribution des subventions annuelles aux associations, il a été constaté une omission qu'il convient de rectifier quant à l'attribution de la subvention au profit de l'association « Les Amis du Château », pour l'organisation du spectacle vivant 687 organisé en septembre 2024.*

*En outre, il convient de régulariser la subvention déjà accordée pour l'année 2023 à l'association « Différents, mais pas que », pour la journée portes ouvertes organisée à La Nouvelle Scène en 2023. Cet événement était centré sur la sensibilisation, la rencontre, la découverte et le partage autour de la différence, avec des activités ludiques et interactives. En raison de la remise tardive des bilans nécessaires, le versement de la subvention n'avait pas pu être effectué avant la clôture de l'exercice budgétaire. Le trésor public demande à ce qu'une nouvelle délibération soit prise.*

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que la Communauté de Communes soutient les activités culturelles locales dès lors qu'elles promeuvent les traditions locales et présentent une dimension excédant les frontières communales et le territoire de l'Est de la Somme,

Vu l'avis favorable de la Commission Culture du 30 mai 2024,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, par 46 voix pour, 7 abstentions (MM. ZIENTEK Sébastien, DE WITASSE THEZY Charles, DUCAMPS Thomas, HAY Francis, LEPERE Didier, SCHIETTECATTE Benoît, Mme VASSEUR Julie), 3 n'ont pas pris part au vote (M. GRIMAUX Patrice, Mme LARDOUX Catherine, M. VASSENT Christophe),

. approuve l'octroi des subventions suivantes :

. 10 000€ au bénéfice de l'association « Les Amis du château » l'organisation du spectacle vivant 687 ayant eu lieu le 20 et 21 septembre 2024,

. 2664€ au bénéfice de l'association « Différents, mais pas que »,

. autorise le Président à prendre toutes les mesures nécessaires pour l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.



POUR EXTRAIT CONFORME  
Le Président,

Le secrétaire de séance,